

Livraisons été 2023

N° semaine dépôt	Juillet			Août			
	28	29	30	31	32	33	34
Maison Bleue				Paniers à venir chercher aux Jardins			
CS Longs Prés				Paniers à venir chercher aux Jardins			
Bellangerais				Paniers à venir chercher aux Jardins			
Bar à Mines				Paniers à venir chercher aux Jardins			
Beltane						jardins du breil	
Bar Aviation			Paniers à aller chercher aux à la Rennes du Bal				
Pie muette			panier à aller chercher à carrefour 18				
Rennes du bal						jardins du breil	
A table Capucine	*						
Carrefour 18	*						
maison du ronceray	Paniers à aller chercher à carrefour 18						

* attention les points de dépôts seront fermés les 14/15/16 juillet merci de bien venir chercher les paniers le jeudi

si votre dépôt n'est pas mentionné cela signifie qu'il ne ferme pas

livraison normale

Dépôt Fermé



Cofinancé par l'Union européenne



Pour annuler un panier Avant le lundi 8h

- un e-mail : paniers@jardinsdubreil.fr

- un coup de fil : 02 99 54 52 71

- sur votre espace adhérent sur le site internet www.jardinsdubreil.fr

Le panier bio, local et solidaire du pays de Rennes

Feuille de Choux – Semaine 30

Panier Duo			
Légumes	Prix	Qtité	Total
Tomate paola	3.30€/kg	0.5	1.65
courgette	3.00€/kg	0.5	1.50
Tomate cerise	8.20€/kg	0.15	1.23
Haricot vert	8.20€/kg	0.3	2.46
Aubergine	4.40€/kg	0.5	2.20
			9.04

Panier Famille			
Légumes	Prix	Qtité	Total
Tomate cerise	8.20€/kg	0.2	1.64
Prune	6.00€/kg	0.3	1.80
Tomate ancienne	4.40€/kg	0.6	2.64
Haricot vert	8.20€/kg	0.5	4.10
Aubergine	4.40€/kg	0.6	2.64
Courgette	3.00€/kg	0.6	1.80
			14.62

Pas de tomates bio en hiver!

Ci-après un extrait du communiqué de presse de la FNAB :

Paris, le 12 juillet 2023. « Aujourd'hui, le Comité national de l'agriculture biologique (CNAB) a pris acte de la réautorisation en bio de commercialiser sans restriction des légumes issus de serres chauffées en hiver. Cela fait suite à une décision du Conseil d'Etat du 28 juin 2023, qui donne satisfaction à un recours de *Légumes de France* et *FelCoop*.

Il faut maintenir l'exigence bio.

Le 11 juillet 2019, le CNAB prenait une décision historique grâce à la mobilisation de 85.000 signataires de la pétition « Pas de tomates bio en hiver », de centaines de chefs cuisiniers et de parlementaires de tous bords politiques. Quatre ans plus tard, ce retour en arrière a un goût amer.

La FNAB, le Synabio, FOREBio et Synadis déplorent ce recul de l'exigence du cahier des charges bio. Le respect des cycles naturels est, et a toujours été, un des grands principes de l'agriculture biologique. Produire bio, c'est aussi faire avec les saisons. (...)

C'est pourquoi les milliers de producteurs et productrices bio de nos réseaux s'interdiront de recourir au chauffage sous serres pour produire des légumes d'été en hiver. Nous continuerons donc de dénoncer ces pratiques, tant qu'elles existeront. »